

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POUR LA DÉFENSE DE L'ETAT DE DROIT,

appel à rassemblement

le samedi 12 avril à 11h devant le tribunal Rue Haute Pierre à METZ

*Le 31 mars 2025, à l'issue de longues années de procédure et d'un débat judiciaire contradictoire, le Rassemblement national (RN) ainsi que des élus et des cadres du mouvement d'extrême droite ont été condamnés pour détournements de fonds publics. Marine Le Pen, qui était présidente du parti et parlementaire européenne au moment des faits, est la personne la plus lourdement condamnée : 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire et 4 ans de prison, dont 2 avec sursis.*

Le RN a choisi de dénoncer la décision de justice en accréditant l'idée d'un « complot » mené par un « gouvernement des juges », s'attirant ainsi les soutiens enthousiastes des figures mondiales de l'extrême droite que sont Trump, Musk, Bolsonaro, Poutine, Orban ou Salvini.

Plus inquiétant, ces critiques d'une décision de justice ont été largement relayées par des élus et responsables politiques d'autres partis, y compris par le Premier ministre, et par un grand nombre de médias peu soucieux de la réalité des faits.

Au-delà de cette violente attaque contre l'Etat de droit et les magistrats qui le servent, se dessine le refus de d'un traitement égal de toutes et tous. Personne ne peut réclamer l'application de priviléges liés à sa naissance, à son statut social ou à sa notoriété.

Fermement attachés à l'égalité de toutes et de tous devant la loi, nous sommes attachés à l'Etat de droit qui deviendrait un concept vide si l'indépendance de la justice n'était pas respectée.

Si l'Etat de droit garantit l'exercice des droits et des libertés fondamentales, il contribue aussi à ce que les relations qui se nouent entre les citoyennes et les citoyens ne soient pas abandonnées à la violence, à la force, aux pouvoirs sans limites, aux mauvaises passions mais puissent être régulées par des normes juridiques.

Garantie d'impartialité, de traitement égal devant la loi vont de pair avec les convictions qui nous animent lorsque nous refusons les injustices sociales et environnementales, les racismes, l'antisémitisme, la xénophobie, le sexism, les LGBTphobies et toutes les idéologies qui visent à faire primer la force, l'exploitation, l'oppression, les haines et les peurs sur le respect de toutes et de tous.

**Nos organisations de la société civile appellent toutes celles et tous ceux qui soutiennent la démocratie et les principes qui la fondent à exprimer leur attachement à la justice et à l'Etat de droit en se rassemblant le samedi 12 avril à 11h devant le tribunal de METZ.**